

# Avenir des classes d'orientation

Autor(en): **Ducarroz, Max**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ensemble avec nos garçons et nos filles : bulletin pédagogique : revue de la Société fribourgeoise d'éducation**

Band (Jahr): **97 (1968)**

Heft 7

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040245>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Avenir des classes d'orientation

Si les jumelages et regroupements scolaires sont depuis quelque temps à l'ordre du jour dans notre canton, il n'est pas juste d'en déduire, que pour des raisons d'opportunité ou des motifs d'ordre financier, l'avenir des classes d'orientation est d'ores et déjà compromis... Bien au contraire, les autorités s'en préoccupent. Si vous le voulez bien, faisons ensemble le point de la situation. Ce sera pour chacun l'occasion de prendre conscience de la complexité du problème et de mettre aussi en évidence de nouvelles raisons d'espérer.

## Dénomination

Le terme inadéquat de classe *terminale* a été définitivement abandonné au profit de classe *d'orientation* (Le Valais a choisi classe de promotion). C'est fort bien. Durant cette période de deux ans – entre 14 et 16 ans – l'adolescent et l'adolescente cherchent leur voie, s'inquiètent de leur avenir professionnel et attendent notre aide.

## Brevet pour titulaires de classe

Un récent arrêté du Conseil d'Etat en fixe les normes. Il est exigé des futurs maîtres une formation complémentaire acquise en partie à l'Université et en partie au cours de stages de pédagogie pratique. (Dès cet automne, une douzaine de candidats s'y préparent...)

En réalité, le cycle d'orientation se situe entre le primaire et le secondaire. Il a pour premier objectif la préparation à la vie de jeunes gens ayant la possibilité, dès leur libération de l'école, de s'intégrer, avec le maximum de chances, dans le contexte professionnel. Il s'agit donc de faire acquérir à ces indécis, à ces abouliques rarement indisciplinés, de nouvelles habitudes de travail. Il n'est pas question de leur donner une culture au rabais, mais bien une culture convenant à des esprits concrets. Elle vise surtout des élèves apparemment moins doués, sans aspirations précises, auxquels convient une formation pré-professionnelle polyvalente. Les futurs manuels (menuisiers, mécaniciens, cuisiniers...) sont appelés à côtoyer inévitablement les employés PTT de demain.

## Implantation

Deux thèses s'affrontent qui ont leurs défenseurs et leurs détracteurs: Certaines instances voudraient édifier de telles classes dans des zones excentriques, afin d'éviter d'inutiles déplacements. Inconvénients majeurs:

coût onéreux d'installations – atelier en particulier – qui ne seraient que partiellement utilisées. D'autre part, une école située dans une vallée perdue risquerait, peut-être un jour, pour des raisons d'ordre démographique, d'être condamnée, avec tout son équipement, à disparaître...

L'autre thèse, qui semble prévaloir aujourd'hui, préconise leur implantation dans le rayon bien délimité des Ecoles secondaires. Avantage d'ordre psychologique: les élèves du cycle d'orientation se sentiront moins dépaysés. Il faut couper court à cette discrimination bien artificielle et si préjudiciable. La ségrégation est toujours regrettable parce qu'injuste et porteuse de ferments de discorde. Enfin, les étudiants et étudiantes des deux cycles auront à disposition l'équipement adéquat de tout le complexe secondaire.

### **Programme et niveau scolaire**

Mis au point par une équipe de praticiens, le programme nouvellement conçu est un guide plutôt qu'un énoncé d'exigences. Car l'expérience est là pour démontrer que le niveau intellectuel de ces classes peut varier sensiblement d'une région à l'autre. Des volées sont parfois meilleures. Si l'allemand est introduit depuis quelques années, on envisage pour la catégorie d'élèves avancés, (car on n'entre dans ces classes qu'après la 5<sup>e</sup> année primaire) le dessin technique, l'étude de notions d'algèbre dont les futurs électriciens et mécaniciens ont grand besoin. Ces nouvelles disciplines apportent dans l'enceinte scolaire un petit air de nouveauté, renforcent l'intérêt et suscitent l'émulation. D'autre part, les patrons, constatant le sérieux de cette préparation, acceptent de signer des contrats. Ainsi, nos élèves se retrouvent deux ans plus tard, dans les cours professionnels, au côté de leurs camarades ayant bénéficié de la formation secondaire.

### **Information et orientation professionnelle**

C'est entre 14 et 16 ans que se situe généralement une crise juvénile aiguë qui désarme les éducateurs les plus avertis. Personne ne croit en deviner l'issue, c'est alors le découragement.

Mais à la faveur d'une pédagogie mieux appropriée, grâce au dialogue toujours possible dans une classe à effectif réduit, le climat de crise s'estompe. L'esprit d'équipe finit par triompher. Constatation encourageante: l'adolescent surmonte généralement ses propres difficultés au moment où il a la preuve que l'éducateur, en l'occurrence son maître, s'intéresse de près à son avenir professionnel. La confiance est rétablie lorsque le conseiller de profession travaille de concert et tente de trouver une solution. Tant que l'élève n'a pas opéré son choix, il demeure paresseux, instable, agressif même. Dès l'instant où il a trouvé sa voie, c'est l'élan, le goût au travail. D'où l'importance à ce stade d'une information et d'une orientation professionnelle permanentes. Le contact fréquent avec la famille est, par ailleurs, une autre condition de succès.

### **Recrutement**

D'aucuns, pessimistes par nature, craignent pour un recrutement rationnel. Qu'ils se rassurent... Lorsque nos classes seront debout, bien

structurées, équipées, elles intéresseront à coup sûr parents et enseignants.

De plus – et cette assertion est confirmée par des Directeurs d'établissements secondaires et des professeurs chevronnés – nombre de garçons et de filles (on parle du 25%) qui ont réussi leur examen d'admission n'ont réellement pas le format, ni la tournure d'esprit pour suivre avec fruits un enseignement de type abstrait et s'ennuient. Attendant avec impatience leur libération qu'ils souhaitent prématurée, ils encomrent, en vérité, des sections déjà surchargées et freinent toute progression. Le rythme de travail, au dire de maîtres expérimentés, est déplorable. Inévitablement, les échecs se multiplient...

Des examens mieux conditionnés assureront sans doute, dans un avenir pas trop lointain, une sélection du secondaire authentique telle que la souhaite le corps professoral. Les candidats, à qui il manque non seulement une dose de volonté mais le goût de l'étude, rejoindront désormais les classes du cycle d'orientation.

## **Incidences**

On peut affirmer d'emblée – et cette opinion est partagée par des autorités responsables compétentes – que l'introduction prochaine et généralisée de ces nouvelles classes aura pour heureux effet, d'aiguiller en temps opportun, vers 15 ans déjà, la majorité de nos élèves vers la profession, bref vers la qualification professionnelle. Leur nombre ira croissant tandis que l'effectif encore trop lourd, de jeunes astreints aux cours complémentaires, ira s'amenuisant. Faute de candidats, c'est vers leur suppression pure et simple que nous nous acheminons. Qui le regrettera ?

Un faible pourcentage – 5 à 10% au maximum – composé d'éléments peu doués intellectuellement – élèves issus de classes spéciales – pourront grâce aux bons offices de centres professionnels spécialisés (Courtepin, Grandson, etc.) bénéficier d'une formation complémentaire adéquate.

## **Coopération intercommunale**

Certaines communes ou cercles scolaires – Bulle dès 1949 – sont dotée déjà de telles classes. Récemment, dans la zone rurale, Attalens vient après d'autres localités, d'emboîter le pas. Divers projets sont à l'étude qui mettent en évidence le problème crucial du financement. Une instance peut-elle, en conscience, s'arroger le droit d'exiger d'un élève domicilié dans une petite commune voisine, un écolage annuel de l'ordre de 600 fr., quand on sait la situation matérielle de certaines familles et de certaines communes. Il est de toute nécessité (et les Autorités en ont conscience) de rechercher sur le plan du district, une solution d'ensemble et de recourir à une sorte de péréquation. On pourrait adopter, au départ, le découpage administratif du secondaire. Tous seraient mis sur un pied d'égalité. S'en tenir à un principe libéral, c'est retarder de plusieurs années les réalisations projetées, c'est permettre dans certaines familles et au sein de communes moins privilégiées, à d'irréductibles oppositions de s'affirmer.

## Vers une promotion de notre jeunesse

Les statistiques dont l'objectivité est souvent mise en doute, ont parfois un langage éloquent. Pardonnez-moi de faire état d'une expérience personnelle de près de vingt ans au chef-lieu de la Gruyère: c'était, au début, à peine le 50% de mes élèves qui étaient vraiment désireux et capables d'entrer dans le circuit de la formation professionnelle complète. Dès 1960, cette proportion a passé à 80% et depuis deux ans, la progression est réjouissante puisque près du 90% des élèves ont accepté de signer avec les patrons de la place un contrat d'apprentissage et suivent avec succès les cours professionnels.

Il est donc temps, urgent même, que parents et communes se concertent et prennent leurs responsabilités afin d'assurer à une certaine jeunesse, livrée à elle-même, toutes les chances d'un épanouissement.

Et dans une économie en expansion, où la qualification est devenue la règle, l'apport de futurs travailleurs issus du cycle d'orientation, ne peut plus être qualifié de négligeable. L'ère du manœuvre a pris fin. C'est une réhabilitation à laquelle la jeunesse a droit. Sur le plan strictement humain, c'est une promotion nécessaire, une solution d'équité.

C'est enfin, pour notre canton, un atout appréciable, qui justifie tous les sacrifices.

*Max Ducarroz*

### Ecole pédagogique privée **FLORIANA**

Pontaise 15 Lausanne Téléphone 24 14 27  
Direction: E. Piotet

Excellente formation de  
**Gouvernantes d'enfants**  
**Jardinières d'enfants**  
**et d'Institutrices privées**

**Placement des élèves assuré**

La directrice reçoit tous les jours de 11 heures à midi  
(sauf samedi) ou sur rendez-vous

depuis qu'il y a

**RUB**  
**KOR**

il existe aussi en  
Suisse un revêtement  
solide et élastique,  
facile à entretenir,  
résistant aux intempé-  
ries et au gel. Demandez  
la documentation à

**Walo Bertschinger SA**  
à Zurich ou à son  
bureau le plus proche!